



RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L121-10 du Code des communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Jeudi 6 mars 2025 à 20 H

Affiché le 27 février 2025

Le Maire,
Jean-Pierre BLANC



ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2025*
2. *Approbation du compte de gestion 2024*
3. *Approbation du compte administratif 2024*
4. *Affectation du résultat de fonctionnement de 2024*
5. *Débat d'orientation budgétaire*
6. *Participation pour l'acquisition de fournitures scolaires*
7. *Participations diverses versées aux écoles*
8. *Création poste d'animateur à temps non complet*
9. *Marché de travaux du château de l'Escourays – Agrément de sous-traitance*
10. *Travaux de renforcement de charpente des salles municipales (Salle des Aînés – Salles polyvalentes de loisirs)*
11. *Campagne de lutte collective par piégeage de corvidés avec POLLENIZ pour l'année 2025*
12. *Questions diverses*